

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26607**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales Mention : Histoire de l'art

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris Ouest Nanterre la Défense (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Le Recteur de l'Académie de Versailles, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

126 Histoire, 130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes, 134g Art et patrimoine ; Art et communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les professionnels issus de cette formation exerceront leurs métiers dans les différents mondes de l'art (création artistique, musées, monuments historiques, marché de l'art, édition, etc.) :

- conservation ;
- documentation ;
- médiation culturelle et pédagogique, activités de guide et de conférencier ;
- enseignement.

Fonctions : les professionnels issus de cette formation seront appelés à remplir des missions de responsabilité scientifique, administrative et technique dans les domaines artistiques et patrimoniaux.

Situations professionnelles : les professionnels issus de cette formation seront placés dans des situations de décision, tant du point de vue organisationnel (gestion de collections, conception de visites, animation de groupes touristiques ou pédagogiques, etc.) que du point de vue intellectuel (mise en œuvre de procédures d'analyse technique et herméneutique des œuvres, exploration de fonds artistiques et archivistiques, etc.).

Démarche proposée :

Identifier des œuvres d'art (meubles et immeubles), les décrire, les étudier et les interpréter ;

Présenter oralement et par écrit des œuvres d'art et la culture qu'elles incarnent ; promouvoir la culture artistique et la diffuser ;

Organiser l'accès matériel et intellectuel aux œuvres d'art ;

Maîtriser les règles et les principes de l'enseignement de l'histoire de l'art en milieu scolaire, para-scolaire et touristique ;

Maîtriser les règles et les principes de la recherche en sciences humaines.

Compétences en matière de connaissances :

- Connaissance de l'état le plus récent de la recherche internationale en histoire de l'art antique, médiéval, moderne et contemporain ;
- Connaissance des grandes orientations de l'histoire culturelle et de l'histoire des mentalités ;
- Connaissances des principales techniques de la production artistique ;
- Connaissance du système administratif et scientifique des musées de France et des monuments historiques.

Compétences méthodologiques :

- Etablissement d'un corpus iconographique et d'une bibliographie ;
- Capacité à l'identification et à l'exploitation scientifique d'archives non publiées ;
- Capacité à l'identification et à l'attribution d'œuvres d'art ;
- Capacité à l'analyse structurée d'un texte et d'une image ;
- Capacité à la synthèse de lectures complexes ;
- Rédaction d'un argumentaire logique ;
- Organisation d'un travail de réflexion et de présentation orale en équipe ;
- Expression orale pour la diffusion du savoir auprès d'interlocuteurs informés ou non informés.

Compétences comportementales :

- Persévérance pour un travail individuel de recherche et de rédaction de long terme ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Force de conviction pour faire passer des idées auprès d'interlocuteurs de niveaux variés.

Le Master Mention Histoire de l'art comporte un parcours-type :

- Histoire de l'art.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire peut exercer :

- dans le secteur privé associatif ou à but lucratif (marché de l'art, création artistique, tourisme, médiation culturelle, gestion de collections d'œuvres d'art, etc.) ;
- dans la fonction publique d'Etat (musées et monuments nationaux, universités, CNRS, etc.) ;
- dans la fonction publique territoriale (musées de France hors Etat, monuments historiques hors monuments nationaux, services

culturels et de tourisme des collectivités territoriales, etc.).

Au sortir de son cursus, le futur professionnel pourra prétendre aux emplois suivants :

- Achat et vente d'objets d'art D1201
- Promotion du tourisme local G1102
- Journalisme et information média G1106
- Accompagnement d'activités culturelles G1201
- Gestion du patrimoine culturel (conservation du patrimoine) K1602
- Enseignement supérieur K2108
- Enseignement général du second degré K2107

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1201 : Achat vente d'objets d'art, anciens ou d'occasion

G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

K2108 : Enseignement supérieur

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'étudiant s'engage dans l'un des deux parcours suivants : recherche en histoire de l'art antique, médiéval, moderne et contemporain ; formation internationale en histoire de l'art.

Dans les deux cas, le diplôme est organisé en 4 semestres valant chacun 30 crédits.

Chaque semestre se décompose en Unités d'Enseignement (UE) :

- 3 UE disciplinaires : mémoire ; séminaires de recherche ; renforcement ;
- 1 UE transversale : langue et/ou stage.

Modalités de contrôle :

Continu. Écrit et oral. Sessions de rattrapage. Compte tenu de la spécificité du master orienté recherche, il n'y a pas d'anonymat.

Le mémoire doit être dactylographié et donne obligatoirement lieu à soutenance orale publique devant un jury composé d'au moins deux membres (directeur/trice de mémoire et un autre membre du personnel enseignant titulaire du département d'histoire de l'art et archéologie).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	2 ou 3 membres. Au moins 2 PR ou MCF titulaires intervenant dans le diplôme à Paris Ouest Nanterre La Défense. Une personnalité extérieure peut être invitée en fonction de sa compétence (conservateur de musée, etc.).
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	2 ou 3 membres. Au moins 2 PR ou MCF titulaires intervenant dans le diplôme à Paris Ouest Nanterre La Défense. Une personnalité extérieure peut être invitée en fonction de sa compétence (conservateur de musée, etc.).
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Le président du jury (directeur de la formation continue) Le responsable pédagogique de la formation Un professionnel des métiers visés Un représentant de la formation continue Un représentant du monde professionnel en général

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Pour le parcours de « formation internationale en histoire de l'art », le département d'histoire de l'art et d'archéologie est lié par convention à un réseau de partenaires internationaux : la Scuola normale superiore de Pise (Italie), la Johannes Wolfgang Goethe Universität de Francfort-sur-le-Main et les universités bavaroises de Munich, Eichstätt et Augsburg (Allemagne), l'université de Lausanne et l'université de Genève (Suisse), ainsi que, en Amérique du Nord, l'Université de Montréal (Canada) et Harvard University (Etats-Unis).

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Arrêté du 30 avril 2015 accordant l'université Paris Ouest Nanterre La Défense en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Pour plus d'informations

Statistiques :

Voir le site de l'Observatoire de l'université

Autres sources d'information :

Portail étudiant de l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense :

www.u-paris10.fr

<http://www.u-paris10.fr/formation/master-recherche-sciences-humaines-et-sociales-br-mention-histoire-de-l-art-et-archeologie-br-specialite-histoire-de-l-art-des-mondes-anciens-medievaux-modernes-et-contemporains-histoire-des-representations-br-parcours-histoire-de-l-art-416796.kjsp>

Portail étudiant du ministère de l'Education nationale :

www.etudiant.gouv.fr

Portail ONISEP :

www.onisep.fr

<http://dep-hist-art.u-paris10.fr/>

<http://www.prepa-conservateurs-patrimoine.fr>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Université Paris Ouest Nanterre la Défense

200, avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

200, avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

UFR Sciences sociales et administratives (SSA) Bâtiment D, 1er étage

Historique de la certification :

Par rapport à la précédente habilitation, le diplôme s'est simplifié en se réduisant à 2 parcours, l'un axé simplement sur la recherche en histoire de l'art dans les périodes de référence (antique, médiéval, moderne et contemporain), l'autre mettant l'accent sur la formation internationale, avec au moins un semestre de scolarité effectué dans une université partenaire à l'étranger.